

ASSEMBLÉE NATIONALE

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

AMENDEMENT

N ° CE1126

présenté par

Mme Toutut-Picard, M. Delpon, Mme Petel, Mme Pompili, M. Fugit, Mme Le Feur,
Mme Wonner, Mme Mörch, M. Kerlogot et Mme Tamarelle-Verhaeghe

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.